

**DÉCISION DU MAIRE
N° 2023-031**

**MARCHES DE TRAVAUX
REAMENAGEMENT DU PARKING PAYSAGER RUE LOUIS VERNAY POUR LE COMPTE
DE LA COMMUNE DE VOURLES (69) et la CCVG
Lot 1 : Voirie réseaux divers et lot 3 : Espaces verts**

**Le Maire de la commune de Vourles,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2 122-22,
Vu le Code de la Commande Publique,
Vu la délibération n°2020-027 du Conseil municipal en date du 4 juin 2020 donnant
délégation au Maire,
Considérant l'appel public à concurrence publiée au Moniteur en date du 20/09/2023 ;
Ont été réceptionnées 11 offres à la date limite de remise des offres fixée au 19/10/2023
dont 4 pour le lot 1 et 4 pour le lot 3, (le lot 2 a été déclaré sans suite pour information);
Considérant l'analyse des offres réalisée conformément aux critères de jugement des
offres énoncés dans le règlement de la consultation ;**

DECIDE

ARTICLE 1 : TITULAIRES

D'attribuer le :

- Lot 1 : à la société ASTEN – 2 rue du pont à lunettes à VOURLES (69390)
- Lot 3 : à la société NATURE – 24 chemin des Ronzières à VOURLES (69390)

D'autoriser Madame la Maire à signer les marchés et tous les documents nécessaires à sa bonne exécution

ARTICLE 2 : DUREE

Les marchés sont attribués pour une durée de :

- Lot 1 : 2,5 mois (période de préparation de 1 mois comprise)
- Lot 3 : 2 mois (période de préparation de 1 mois comprise)

ARTICLE 3 : PRIX

- **Lot 1 :**
Montant € HT : 134 977,52 €
TVA 20 % : 26 995,50 €
Montant € TTC : 161 973,02 €
- **Lot 3 :**
Montant € HT : 52 752,40 €
TVA 20 % : 10 550,48 €
Montant € TTC : 63 302,88 €

Fait à Vourles, le 28/11/2023

Le Maire,
Catherine STARON



Accusé de réception en préfecture
069-216902684-20231128-2023-031-AR
Date de télétransmission : 28/11/2023
Date de réception préfecture : 28/11/2023